



Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers

COMMUNIQUE SUR LA MOBILISATION ILLEGALE DE FONDS SUR LE MARCHÉ FINANCIER REGIONAL DE L'UMOA

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) informe le public de l'Union et spécifiquement celui de la Côte d'Ivoire, de la récurrence d'offres de placement aux promesses de rendements élevés.

En effet, la société dénommée « *Patrimoine Africa* », en partenariat avec ses labels Duvrai et Biopoule informe le public à travers des publications sur les réseaux sociaux et une vidéo diffusée le 23 septembre 2021 sur le site Youtube de la constitution d'un *Fonds pour la Production Agricole (FIPRA-PA 2021)*.

Cette campagne vise la constitution d'un fonds de l'ordre de cent (100) millions de FCFA par l'émission d'obligations d'une valeur unitaire de 10 000 FCFA d'une durée de 4 ans au taux annuel de 50 %.

Etant l'unique Autorité de l'UMOA habilitée à autoriser l'exercice d'activités des intermédiaires commerciaux du marché financier régional et/ou l'émission de valeurs mobilières de types obligations, le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) informe le public qu'il n'a délivré aucun agrément à ladite société ni enregistré une demande pour une telle opération.

Aussi, décline-t-il toute responsabilité quant aux différents abus qui pourraient en résulter et invite les promoteurs de ces structures d'une part, à cesser immédiatement ces activités illégales et d'autre part, à prendre attache avec l'Autorité compétente en vue de se conformer à la réglementation en vigueur en matière d'appel public à l'épargne.

En outre, le CREPMF invite les populations à la plus grande vigilance et à ne se référer qu'aux seuls acteurs ou opérations disposant d'un agrément ou d'un visa émis par l'Autorité compétente.

Il rappelle par ailleurs les règles de vigilance suivantes avant tout investissement :

- s'assurer que la société qui propose le produit est habilitée à le faire et obtenir le maximum d'informations sur elle (siège social, partenaires commerciaux, existence d'états financiers, activités réalisées, convention, etc.) ;
- ne jamais oublier qu'il n'existe pas d'investissement à rendement élevé sans risque élevé.

Pour toutes informations, nous vous invitons à contacter les services du CREPMF sur son site web www.crepmf.org à l'onglet « Pratiques ».

A propos du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers : Organe de régulation du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché financier régional. Il est seul compétent pour autoriser les opérations de levée de fonds sur le marché financier, habilite les structures de gestion du marché et agréer les intervenants commerciaux.

REP



PATRIMOINE AFRICA
CAPITAL G - 96

Jusqu'à
50%
des revenus annuels
avec **FIPRA-PA 2021**

FIPRA-PA 2021 c'est l'assurance
d'un investissement **fiable et rentable.**

 (+225) 25 22 01 94 23 / 07 69 70 70 07  communauté patrimoine Africa

EMPRUNT OBLIGATAIRE

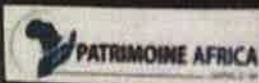
FIPRA-PA 2021

Fonds Interne pour la Production Agricole

Taux d'intérêt 50% PAR AN

- Durée : 4 ans
- Restitution du capital à la fin du contrat
- Un fonds de 100 millions de FCFA
- 10 000 Obligations de 10 000 FCFA

Nous favorisons l'investissement dans
l'économie réelle



La communauté pour votre
épargnement financier et social

Tel : (+225) 25 22 01 94 23 - 07 69 70 70 07 - 05 45 28 17 55

Email : fipra2021@gmail.com